

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2023

Groupement forestier Broye-Vully



Préambule

Le présent rapport d'activité couvre la période s'étendant d'une Assemblée générale à l'autre soit du 3 mai 2023 au 1^{er} mai 2024.

Mot du président

Mesdames et Messieurs les Membres,

La forêt est un domaine particulier et sa gestion relève d'un savoir-faire multifonctionnel. Elle doit répondre à de multiples attentes qui vont de son propriétaire à ses usagers. Tout en tenant compte d'impératifs sociétaux qui voient en elle un lieu de terrain d'entraînement sportif, de détente familiale ou de ressourcement, elle a un rôle capital dans la préservation de la biodiversité. En effet, plus de 40% des animaux et des plantes présents chez nous dépendent d'elle pour leur habitat, soit quelque 25 000 espèces. Dans ce contexte, le travail du garde forestier et du forestier-bûcheron relève d'un réel talent pour maintenir en équilibre les multiples aspirations qu'on projette sur la forêt. A la difficulté de conjuguer la gestion de la ressource économique à la préservation de la ressource naturelle s'ajoutent aujourd'hui de nouveaux défis que sont l'adaptation au réchauffement climatique et à ses conséquences. C'est dire si la forêt est vivante et impose de la flexibilité et de l'anticipation de la part de ceux qui ont son destin en main.

Le Groupement forestier Broye-Vully n'échappe pas à cette évolution. S'adapter devient un enjeu primordial. Il a fait le choix de relever les défis en optant pour une politique privilégiant l'investissement. En premier lieu et c'est capital, dans la formation de futurs forestiers-bûcherons et gardes forestiers. Mais également en dotant nos équipes forestières d'outils qui leur permettent d'accomplir leur travail au service de la forêt et des membres du Groupement dans les meilleures conditions possibles. Car même si quelques lourds nuages pèsent actuellement sur elle, nous croyons en l'avenir de la forêt.

Albert Pauchard

Mot du directeur

Mesdames et Messieurs les Membres,

Cette rétrospective de l'année 2023 commence avec de bonnes nouvelles : la réussite de leur apprentissage de forestier-bûcheron pour M. Fabien Barras et M. Jeremy Gauderon. Bravo à eux et soyez les bienvenus dans le monde professionnel !

Sur mandat, M. Christian Favre, forestier indépendant, a assuré l'intérim les tâches étatiques pour le triage 6.1 (surveillance du bostryche, police forestière) jusqu'à l'entrée en fonction le 1er octobre 2023 de M. Samuel Chammartin, qui a repris le triage 6.2 avec satisfaction.

La forêt, telle un boxeur, prend coup sur coup. Elle a de plus en plus de peine à se relever. Les grosses chaleurs et le vent notamment mettent à l'épreuve sa stabilité sans oublier les maladies telles que la chararose et les insectes comme le bostryche. Dans ce contexte tendu, les professionnels de la forêt ont donc changé de rôle car ils parviennent de moins en moins à anticiper les problèmes. De plus en plus, ils les subissent en effet. Comme les pompiers, nous avons l'impression de nous déplacer de feu en feu. Ainsi, la population regrette les belles futaies et les arbres majestueux. Malheureusement, nous devons intervenir aux abords des infrastructures pour la sécurité des usagers dans un contexte de forêt fragilisée.

Sur le plan économique, le marché s'est tendu. Dès le mois de septembre 2023, nous avons constaté une baisse des commandes de résineux de la part des scieries. Cette situation a impacté la vente de bois et, par ricochet, les finances du Groupement forestier Broye-Vully.

Comme l'occasion m'est donnée, je tiens à remercier l'ensemble du comité pour sa disponibilité et tout le personnel du GFBV pour son professionnalisme.

Je vous adresse mes meilleures salutations forestières.

Pierre-Alain Crausaz

1. Organes

Le comité s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année 2023 pour notamment établir le budget 2024, traiter les affaires courantes et adopter les comptes 2023.

1.1 Comité

Le comité se constitue des personnes suivantes :

- M. Albert Pauchard (président) – Commune de Belmont-Broye
- M. Jacques Henchoz (vice-président) – Commune de Payerne
- M. Maxime Corthésy (responsable des finances) – Commune d'Avenches
- M. Adrian Kündig – Commune de Faoug
- M. Stéphane Hess - Commune de Gletterens
- M. Philippe Mayor – Commune de Grandcour
- M. Rémy Grether – Commune de Montagny
- M. Thierry Bilioux – Commune de Vallon
- Mme Claire-Marie Spahr – Commune de Vully-les-Lacs
- M. Nicolas Joss* – Inspecteur des forêts du 6^e arrondissement Canton de Vaud
- M. Patrick Rossier* – Chef du 4^e arrondissement forestier Etat de Fribourg
- Mme Alexandra Progin* – responsable RH /secrétaire comptable
- M. Pierre-Alain Crausaz* – garde forestier, directeur
- M. Cyril Combremont* – garde forestier
- M. Samuel Chammartin* – garde forestier dès le 1^{er} octobre 2023

**Présents au Comité avec voix consultative.*

1.2 Membres du GFBV

- Commune d'Avenches : 222 ha
- Commune de Belmont-Broye : 63 ha
- Commune de Chevroux : 14 ha
- Commune de Cudrefin : 78 ha
- Commune de Corcelles-près-Payerne : 37 ha
- Commune de Delley-Portalban : 38 ha
- Commune de Faoug : 56 ha
- Commune de Gletterens : 24 ha
- Commune de Grandcour : 79 ha
- Commune de Montagny : 28 ha
- Commune de Payerne : 107 ha
- Commune de Saint-Aubin : 9 ha
- Commune de Trey : 22 ha
- Commune de Vallon : 6 ha

- Commune de Vully-les-Lacs : 117 ha
- Etat de Fribourg : 530 ha
- Etat de Vaud : 583 ha

Au total, le GFBV gère et entretient 2'010 hectares de forêts publiques dans la Broye vaudoise et fribourgeoise ainsi que dans le Vully.

2. Personnel

2.1 Mouvements durant l'année

M. Jean-Luc Javet, forestier-bûcheron employé par l'Etat mais occupé au sein de nos équipes forestières, a pris sa retraite le 31.05.2023. Nous lui souhaitons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle page de vie.

MM. Fabien Barras et Jeremy Gauderon ont terminé leur apprentissage au mois de juillet 2023 avec succès. La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée à Grangeneuve le 5 juillet 2023. Tous deux ont été engagés par le Groupement forestier en tant que forestier-bûcheron, jusqu'à leur entrée à l'armée. M. Barras jusqu'au 31.12.2023 et M. Gauderon jusqu'au 30.06.2024. Nous leur souhaitons plein succès pour leur avenir !



Fabien Barras et Jeremy Gauderon

Deux nouveaux jeunes en la personne de **MM. Thibaud Rapin et Joël Tobler** ont commencé leur apprentissage de forestier-bûcheron au GFBV le 16 août 2023 pour notre plus grand plaisir. Ils suivent les cours professionnels à Grangeneuve.



Thibaud Rapin



Joël Tobler

Une première pour le GFBV : Mme Gwendoline Erb, forestière-bûcheronne fraîchement diplômée, est entrée en fonction le 16 août 2023 et a été engagée pour une durée déterminée de 2 ans ; elle sera soutenue par les gardes forestiers en vue de son entrée à l'École de Garde forestier à Lyss en 2026.



Gwendoline Erb

Son diplôme de garde forestier en poche, **M. Samuel Chammartin** a rejoint le Groupement forestier le 1^{er} octobre 2023 en tant que garde forestier du triage 6.2 (Payerne et environs). Le poste était vacant depuis le 1^{er} avril 2023 suite à la démission de M. Julien Perey.



Samuel Chammartin

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux/elles collègues et apprentis !

2.2 Ancienneté

M. Pierre-Alain Crausaz, garde forestier et directeur du GFBV, a fêté ses 30 ans d'ancienneté au service des forêts fribourgeoises. Nos chaleureux remerciements lui sont adressés.

2.3 Formation

M. Gillian Waser a poursuivi assidûment la formation de machiniste. Un cours de mise à niveau des techniques de bûcheronnage entre les cantons de Fribourg et Vaud a eu lieu le 13 octobre 2023 pour nos équipes forestières. **Mme Gwendoline Erb** suit régulièrement les modules en vue de son entrée au CEFOR Lyss. **Mme Alexandra Progin** a débuté la formation de spécialiste RH en novembre 2023.

A l'écoute de nos équipes forestières, il s'est avéré que former 4 apprentis forestiers-bûcherons dans 3 équipes créait un certain déséquilibre et pouvait être source de stress pour nos formateurs. Ainsi, le

Le sujet a été traité en séance de comité du 16 septembre 2023 et il a été décidé de ne pas remplacer l'apprenti sortant pour la rentrée scolaire 2024/2025. Nous espérons ainsi pouvoir continuer de former des jeunes dans les meilleures conditions possibles.

2.4 Accueil de stagiaires

Le Groupement forestier a accueilli, en 2023, 12 jeunes pour effectuer un stage « découverte » ou en vue d'une formation de forestier-bûcheron. La plupart étaient domiciliés dans la région de la Broye et du Vully.

3. Activités

Le Groupement a accueilli, durant 2 semaines, un cours de génie et un cours de sylviculture pour les apprentis fribourgeois. De plus, un cours d'organisation de chantier (module E16) a été mis sur pied pour les futurs/es contremaîtres, machinistes et forestiers/ères ES.

De début juin 2023 à fin juillet 2023, nous avons accueilli M. Samuel Chammartin pour effectuer son 3^{ème} et dernier stage de garde-forestier.

Enfin, un groupe de travail « Communication » a été mis sur pied afin de déterminer l'utilité d'un site internet et d'établir un cahier des charges qui a été soumis à plusieurs prestataires. Le mandat a été donné à RMGdesign Sàrl à Fribourg. Le projet s'est concrétisé et le site a été mis en ligne début novembre 2023.

3.1 Plantations

Le GFBV a planté un peu **plus de 12'700 arbres répartis sur 11.6 hectares** de forêt. Pour le choix des essences, nous tenons compte de la station forestière (conditions locales du sol) et du changement climatique. Le chêne reste encore majoritairement planté avec 2'200 plants, suivi du bouleau (1'800), châtaignier (1'600), douglas (1'200), cerisier (1'100), tilleul (1'000), thuya géant (800) ; érable champêtre, cormier, pommier, orme lisse et noyer complètent la liste.

3.2 Soins à la jeune forêt

Les soins à la jeune forêt représentent **127 hectares**. D'avril à septembre, le gros des travaux consiste en effet à soigner la jeune forêt. Les missions principales sont :

- de dégager les petits arbres de la ronce et d'autres plantes concurrentielles, dans les jeunes forêts et de les protéger contre le chevreuil ;
- d'intervenir deux fois par année, avec les étés plus chauds qui se succèdent, dans le cas où des lianes (clématite, chèvrefeuille ou/et houblon) poussent dans les plantations. La nécessité d'intervenir se prolonge aussi au-delà des 5-6 ans habituels ;
- de dégager les arbres d'avenir afin d'assurer le développement optimal des plus beaux arbres, dans les peuplements plus âgés.

3.3 Exploitation

Le GFBV a exploité **12'209 m³**.

En raison d'un marché de la construction à la baisse les coupes planifiées n'ont pas toutes été réalisées. Sur les 13'100 sylves* de possibilité, 12'209 ont été exploitées soit 95%. Avec la problématique du marché des bois, seuls 15% des bois exploités étaient des résineux, contre 85 % de feuillus.

L'année 2023 n'a pas été épargnée par le bostryche (scolyte s'attaquant à l'épicéa). Malgré tout, sa propagation a pu être contenue. Le dépérissement du hêtre et la chalarose du frêne nous ont également imposé une partie des coupes. Au total 2'565 sylves de chablis ont été exploitées.

** unité pour le volume d'un arbre sur pied, calculé à partir de son diamètre à 1.3 m du sol et à l'aide d'un tarif (source Centre de compétence en sylviculture (CCS) – octobre 2023)*

3.4 Travaux pour tiers

L'entretien des mesures compensatoires de l'autoroute A1, tant fribourgeoises que vaudoises, font partie de nos activités en faveur des prestataires externes. Il s'agit de l'entretien des rives et des haies, du fauchage et de la plantation de chênes, d'éliminer les néophytes. A ces tâches s'ajoutent les fauchages, l'entretien et les plantations pour le RPS (Remaniements parcellaires) Léchelles.

En 2023, l'équipe du triage de Payerne a élaboré, en partenariat avec une entreprise forestière privée et Pro Natura, un étang dans une lisière de forêt humide situé sur la Commune de Corcelles-près-Payerne. Le but était de créer une dynamique naturelle pour les amphibiens. Le résultat du chantier a satisfait l'entier des parties prenantes.



Figure 1 : œufs de grenouille



Figure 2 : nouvel étang

3.5 Bois pour les centrales de chauffage à distance

Le Groupement forestier Broye-Vully a fourni en 2023 2'940 m³ de bois pour les centrales de chauffage situées à Domdidier et à Montagny.

Les premières livraisons pour le CAD de Payerne ne sont pas encore planifiées mais le projet suit son cours.

Pour l'instant, le solde du bois énergie est principalement vendu à Haldimann AG, Claude Limat SA et la corporation d'Estavayer dans un partenariat pour alimenter la centrale sud de l'aérodrome.

3.6 Tâches étatiques

En plus des activités de gestion des forêts, les gardes forestiers représentent les Cantons de Vaud et de Fribourg pour les tâches d'autorité. Souvent appelées « tâches étatiques », elles regroupent :

- La collaboration avec la centrale du service forestier
- La vulgarisation de la forêt, l'accueil de classes scolaires
- La promotion des ressources forestières
- Les martelages (désignation des arbres à abattre)
- Le conseil et l'autorisation de travaux pour les forêts privées
- L'activité de police (lois forestières et sur la faune)
- La surveillance sanitaire
- La surveillance des dangers naturels
- La promotion et le suivi de la biodiversité

Ce mandat représente 59% du poste de garde forestier pour la partie fribourgeoise et 39% pour chaque garde forestier pour la partie vaudoise.

Ce qui représente pour les propriétaires privés :

- **Martelage du triage 4.1** : 2'852 sylvies dans le cadre de coupes normales pour 24 propriétaires et 250 sylvies bostrychées pour 4 propriétaires
- **Subvention soins aux jeunes peuplements** : 3.5 ha pour 9 propriétaires
- **Martelage du triage 6.1** : 1'172,6 sylvies pour 48 propriétaires
- **Martelage du triage 6.2** : 1'860,4 sylvies pour 48 propriétaires

3.7 Prestations en faveur de la population

En 2023, les plantations des écoles et de l'arbre des 7 ans ont eu lieu dans les Communes suivantes : pour le triage du Vully 6.1, ce sont 8 classes de 5P des établissements d'Avenches, Vully-les-Lacs et Cudrefin qui ont planté leur arbre. Ce fût également l'occasion pour ces 150 élèves d'en apprendre un peu plus sur la forêt avec des postes plus théoriques. Les matinées se sont terminées par des grillades offertes aux enfants par les communes respectives.

- Avenches
- Belmont-Broye
- Chevroux
- Corcelles-près-Payerne
- Cudrefin
- Gletterens
- Missy



- Montagny
- Payerne
- Vully-les-Lac



Sur le triage 6.2 de Payerne, la plantation des écoles s'est effectuée sur les Communes de Corcelles-près-Payerne, Payerne, Grandcour et Chevroux le 4 novembre 2023. Au total, ce ne sont pas moins de 225 élèves qui ont planté le traditionnel arbre des 7 ans.

L'entretien des sentiers thématiques au bois de Mothey (Faoug) et Châtel (Avenches), l'entretien du sentier mycologique de la Chanéaz (Montagny), les fauchages des sentiers fribourgeois (14 km) et de places de pique-nique (Berley / Montagny), (Chanéaz / Montagny) et (Belmont / Belmont-Broye)) font partie des prestations du GFBV.

Le Groupement forestier a participé au Salon des métiers à Payerne en marge du comptoir Broyard. Quelques collaborateurs ont été engagés sur le stand de « Penser forêt – Agir bois » à l'occasion dudit comptoir qui s'est tenu du 17 au 26 novembre 2023.



Figure 3 : salon des métiers



Figure 4 : stand de « Penser forêt – Agir bois »

4. Infrastructures

4.1 Véhicules

Dans le courant du mois de mai 2023, le Groupement forestier a passé commande à Nicolas Jaquet SA d'un tracteur Valtra N155e (tracteur agricole transformé) et versé un acompte de 40%. La livraison a eu lieu au début du mois d'avril 2024. Cet investissement a été approuvé lors de notre assemblée générale ordinaire du 3 mai 2023.



Figures 5 et 6 : Valtra N155e avec grue forestière

4.2 Matériel

Durant l'année 2023, nous ne relevons pas de gros changements dans l'acquisition de petit matériel. L'entier des tronçonneuses pour le bûcheronnage a été néanmoins renouvelé.



Figure 7 : acquisition des nouvelles tronçonneuses pour les coupes

5. Finances

Les finances en quelques chiffres clés :

- **Bénéfice avant amortissements** : Fr. 78'721.55
- **Perte après amortissements** : Fr. 69'156.61
- **Masse salariale** : Fr. 1'620'675.05 y compris les charges sociales, indemnités et frais
- **Prestations allouées aux entreprises privées** : Fr. 880'000.-

Ventes des bois	Fr. 1'371'593.35	
Prestations	Fr. 1'672'836.15	
TVA sur ventes		Fr. 59'291.96
Frais d'acquisition		Fr. 1'021'465.45
Charge d'exploitation		Fr. 1'887'220.92
Amortissements		Fr. 147'878.16
Produits financiers	Fr. 1'440.68	
Charges financières		Fr. 170.30
Perte		Fr. 69'156.61

- **Bilan** : Fr. 2'424'047.64
- **Dettes** : prêt du Fonds d'investissement forestier FIF de Fr. 180'000.-
- **Capitaux propres** :
 - Capital social : 1'575'609.-
 - Bénéfice ou perte reportée : 474'304.-

Carte du périmètre des forêts gérées par le Groupement forestier Broye-Vully

